



# ENSEMBLE

## POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA  
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

### EDITO

Répondant aux attentes du secteur (Journée de l'Économie Sociale et Solidaire du 3 décembre dernier), la CRES vous propose de continuer, avec ce deuxième numéro, une série d'articles sur les financements solidaires et les outils mobilisables.

Enfin, pour en savoir plus, n'oubliez pas de vous inscrire à la prochaine Matinée du créateur d'Économie Sociale et Solidaire, qui aura lieu le 6 octobre.

Tél. : 0262/21/50/60

**MERCI DE FAIRE VIVRE  
CETTE LETTRE ET DE  
NOUS PROPOSER DES  
ARTICLES**



02/62/21/50/60

### LE FONDS D'INITIATIVES LOCALES DU CREDIT AGRICOLE



Depuis 2001, le Crédit Agricole a mis en place un « Fonds d'Initiatives Locales » (FIL). Son objectif est de participer à l'animation et à l'essor de projets novateurs et de donner un nouveau souffle au mutualisme. Ce fonds est alimenté par le Crédit Agricole qui redistribue une partie de ses résultats dans l'Économie Solidaire (1% du résultat net de l'exercice précédent répartis entre le mécénat et le FIL).

#### Les projets soutenus

Les projets concernés doivent s'inscrire dans la durée, avoir une vocation économique et/ou socioculturelle et être novateur dans le contexte local. Le FIL intervient en général à travers un « coup de pouce » financier, en dehors des circuits habituels.

Le FIL soutient des projets collectifs ayant un intérêt économique évident, une utilité pour l'environnement local et permettant l'accompagnement des jeunes, des personnes âgées, etc. Ne sont donc pas concernés les projets individuels ou les engagements obligatoires sur plusieurs années.

Les domaines d'intervention sont nombreux : aménagement du territoire, tourisme, protection de l'environnement, maintien du patrimoine, formation, culture, éducation, sport, création d'emplois, etc.

#### Son fonctionnement

Chaque Caisse locale désigne l'Admi-



L'Athlétic club de Saint-Paul soutenu grâce au FIL de la Caisse locale de Saint-Paul et de Saint-Gilles

nistrateur délégué au Développement Local et son suppléant qui participeront à la recherche de projets, mais qui pourront aussi en être les instigateurs. Le Délégué formalise le dossier et le présente au Conseil d'Administration de la Caisse locale qui examine le projet, décide de l'opportunité d'accompagner ou pas le projet, définit les moyens nécessaires, fixe le montant de la participation et envoie, si nécessaire, le dossier à la Caisse régionale pour décision d'abondement et enfin, engage l'action. Chaque Caisse locale a compétence sur son territoire, mais peut s'allier à d'autres Caisses pour des projets communs.

En 2004, c'est plus d'une douzaine de projets, répartis sur l'ensemble du territoire, qui a bénéficié du soutien du FIL. À titre d'exemples :

- La Caisse locale de la Petite-Île a soutenu l'association IMAGIN'AIR sur un projet d'initiation au vol libre en parapente pour les jeunes du Sud Sauvage ;
- la Caisse locale de Saint-Louis a soutenu l'association ARCAFI qui regroupe des compétences féminines dans le secteur de l'artisanat ;
- La Caisse locale de Saint-Gilles et de Saint-Paul a soutenu l'Athlétic Club de Saint-Paul qui encourage la pratique du sport auprès des jeunes de quartiers isolés et défavorisés.

*Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre Caisse locale.*



Le lancement du Cybercase de l'UDAF



## LE COIN DU NET

[www.cesr-reunion.fr](http://www.cesr-reunion.fr)

Découvrez le site du Conseil économique et social régional de la Réunion : informations, études, travaux, etc.

[www.femmes-egalite.gouv.fr](http://www.femmes-egalite.gouv.fr)

Un site complet avec des informations pratiques, des contacts, les grands dossiers d'actualité, etc.

[www.researepas.free.fr](http://www.researepas.free.fr)

Le Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires s'appuie sur l'échange des pratiques.

CHAMBRE RÉGIONALE  
DE  
L'ÉCONOMIE SOCIALE  
DE  
LA RÉUNION

Dépôt légal septembre 2005

c/o Maison de l'Économie Sociale  
24 rue du Général De Gaulle  
97400 SAINT-DENIS

Téléphone  
02 62 21 50 60

Télécopie  
02 62 21 50 61

Messagerie  
[contact@cres-reunion.com](mailto:contact@cres-reunion.com)

Avec la participation de :



FONDS SOCIAL EUROPÉEN



DTEFP

## Appel à projets Économie Solidaire du Département de la Réunion

Comme chaque année, le Département reconduit pour 2006 son action en faveur des projets associatifs sur le secteur de l'Économie Solidaire.

Pour la formalisation de votre projet, vous pouvez demander à vous faire accompagner par un membre du Réseau d'appui aux initiatives solidaires (RAISO). Par ailleurs, vous bénéficierez d'un traitement prioritaire de votre demande, si vous renseignez votre dossier en ligne, sur le site du RAISO, à l'adresse suivante : [www.cres-reunion.com](http://www.cres-reunion.com) rubrique « RAISO ».

**Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2005.**

Renseignements sur l'Appel à projet : 0262/90/36/98 (Direction de l'Insertion).  
Renseignements sur le RAISO ou l'utilisation du site : 0262/21/50/60 (CRES).

## CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CREDIT AGRICOLE ET L'AGENCE DES PROJETS (ADP)

Le 21 juin 2005, un partenariat a été conclu entre le Crédit Agricole et l'Agence des Projets (ADP). Représentant local de « France Active », l'association met à disposition l'ensemble des outils de financement proposé par le réseau national (la Garantie d'emprunt bancaire, le Contrat d'apport associatif, la Société d'Investissement France Active et le Fonds commun de placement insertion emploi). L'aide technique et financière qu'elle apporte à tous porteurs de projet vise l'embauche ou l'insertion de personnes en précarité, la création d'activités solidaires, la mise en place de nouveaux services de proximité et la consolidation d'emplois jeunes.

Ainsi, cette convention de partenariat traduit la volonté de rendre les procédures plus efficaces. L'objectif est que plus de projets soient financés, plus

rapidement et de manière plus efficace. Par ailleurs, le partenariat permettra d'intervenir plus profondément pour accompagner l'émergence de micro-projets innovants, originaux ou sensibles, de manière citoyenne en prenant en compte la dimension sociale et humaine des projets.

Le représentant du Crédit Agricole à l'ADP dispose pour les projets répondant aux conditions précédentes, d'une délégation au maximum de 23 000 €.

**Contact :** M. Michel CIOCCI,  
Délégué départemental

**Agence des projets**  
6, rue Edmond Albius  
Z.A. Montgaillard  
97400 SAINT-DENIS  
Tél. : 0262 41 97 30

## JOURNEE DE RENCONTRE SUR LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire et ses acteurs représentent un véritable atout pour la société réunionnaise. Avec près de 12 % des salariés à la Réunion, employés dans plus de 5 500 structures, le secteur a connu ces dernières années une véritable explosion. Ce développement rapide pose la question de l'accompagnement des structures, avec notamment l'amélioration, l'adaptation et l'évolution des compétences des salariés mais aussi des bénévoles.

Dans cette perspective, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Unification (OPCA de l'Économie Sociale) vous proposent de participer à une journée rencontre dont la finalité est d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- Quels sont les enjeux de la profes-

sionnalisation dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire ?

- Quels sont les dispositifs et les aides accessibles aux acteurs ?
- Quels sont les premiers besoins de professionnalisation ?

Cette journée se tiendra le **lundi 17 octobre 2005 à partir de 10H30 à l'Hôtel Archipel à Saint-Gilles.**

Le nombre de places est limité.

### **Inscriptions auprès de la CRES :**

24, rue du Général de Gaulle  
97400 SAINT-DENIS  
Tél. : 0262 21 50 60  
Fax : 0262 21 50 61  
[contact@cres-reunion.com](mailto:contact@cres-reunion.com)

Ou sur notre site Internet :  
[www.cres-reunion.com](http://www.cres-reunion.com)



[www.cres-reunion.com](http://www.cres-reunion.com)